



Madame, Monsieur,

L'évaluation d'une action ou d'un projet permet de mettre en valeur le sérieux et l'investissement d'une équipe, qu'elle soit bénévole ou mixée avec des salariés, d'améliorer son fonctionnement mais aussi de mieux répondre aux critères d'attribution d'aides financières par les pouvoirs public. Pour vous aider à appréhender ce sujet, une formation vous est proposée le jeudi 29 mars 2018 de 18h30 à 21h30 à la Maison des Associations.

Vous souhaitez suivre [cette formation](#) ? Voici les [tarifs](#).

N'hésitez pas à me contacter au 02 99 85 83 14 ou à m'adresser un courriel à : formation.asso@asso-bug.org pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement

Mireille Mahé / Chargée de mission formation des bénévoles

BUG - Maison des Associations

6 cours des Alliés - 35000 RENNES

02 99 85 83 14 - formation.asso@asso-bug.org
